

Rochefort, le 14 janvier 2021

M. Le Proviseur

à

Madame, Monsieur le Principal
Madame, Monsieur le Proviseur

OBJET : MINI-STAGES de découverte des métiers et des formations associées (LP) et des enseignements Optionnels (LGT).

Chère, Cher collègue,

Dans le cadre de l'aide à l'orientation de la découverte des métiers et des formations associées, le lycée polyvalent Marcel Dassault vous propose l'organisation de mini-stages au bénéfice de vos élèves.

La période d'organisation de ces mini-stages s'étend du :

Lundi 18 janvier au vendredi 21 mai 2021

Les élèves intéressés seront accueillis par période de 2h ou par demi-journée suivant la filière visitée et seront intégrés dans un groupe classe. Un livret d'accueil leur sera remis et ils assisteront à une séance d'enseignement.

L'inscription se fera soit :

- par téléphone au 05.46.88.13.00 (M. LE REUN ou Mme GUÉRIN)
- par courriel à : mikael.le-reun@ac-poitiers.fr
dominique.guerin5@ac-poitiers.fr
- par fax au 05.46.88.13.15 (demande de mini-stage jointe)

Vous trouverez, dans ce dossier, notre offre de formation et la convention type relative aux mini-stages.

D'autre part, j'ai le plaisir de vous informer que le lycée polyvalent Marcel Dassault organisera **sa journée portes-ouvertes** :

Le samedi 6 mars 2021 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire et je vous présente, au nom du lycée, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour l'équipe de direction,

M. Le Proviseur

Yann CHARTIER



LYCÉE MARCEL DASSAULT
Le Proviseur
17300 ROCHEFORT

LYCÉE GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL *MARCEL DASSAULT de ROCHEFORT-SUR-MER*

⇒ Aux professeurs principaux de 3^{ème}

Informations destinées aux élèves de 3^{ème}

Le lycée Marcel Dassault de Rochefort organise des mini-stages dans les sections générales et technologiques ainsi que dans les sections professionnelles : selon la spécialité envisagée et le secteur de recrutement dont ils dépendent, vos élèves peuvent être concernés.

Les mini-stages auront lieu du Lundi 18 janvier 2021 au Vendredi 21 mai 2021.

📍 Au niveau du Lycée Général et Technologique (LGT) :

SECONDES GÉNÉRALES Enseignement optionnel		JOURS D'ACCUEIL
SI	<i>Sciences de l'Ingénieur</i>	Jeudi après-midi
CIT	<i>Création et Innovation Technologiques</i>	
SL	<i>Sciences et Laboratoire</i>	
TH	<i>Théâtre</i>	Mardi après-midi
EPS	<i>activités présentées lors des Portes Ouvertes <u>uniquement</u></i>	

📍 Au niveau du Lycée Professionnel (LP) :

Toutes nos formations professionnelles sont <i>uniques dans l'Académie</i>				
SECONDES PROFESSIONNELLES		JOURS D'ACCUEIL		
AÉRONAUTIQUE	AS	AÉRONAUTIQUE <i>option Structure</i>	Dépend des emplois du temps des différentes sections et des stages en entreprise.	
	MECANIQUE	TUA		<i>Technicien d'Usinage label Aéronautique</i>
		TO		<i>Technicien d'Outillage</i>
	PLASTURGIE COMPOSITES	PC		<i>Plasturgie et Composites</i>
CAP		JOURS D'ACCUEIL		
		<i>Composites et Plastiques Chaudronnés</i>	Dépend des emplois du temps de la section et des stages en entreprise.	

Deux élèves peuvent être accueillis par séance.

Si pour des raisons de covoiturage, des élèves souhaitent être ensemble sur la même séance, nous vous remercions de le préciser. Nous essaierons de vous donner satisfaction dans la mesure du possible.

Il peut être également utile de nous indiquer les "associations" à éviter.

Les élèves désirant déjeuner au lycée devront acheter un badge à 4,40 €.

L'inscription se fera soit :

- par fax au 05.46.88.13.15 (demande de mini-stage jointe)
- par téléphone au 05.46.88.13.00 (Mme GUÉRIN)
- par courriel à : mikael.le-reun@ac-poitiers.fr
dominique.guerin5@ac-poitiers.fr

Nous vous communiquerons ensuite la date de stage et la convention sera complétée par nos soins et sera à signer par toutes les parties.

L'élève la transmettra à la vie scolaire lors de son arrivée au lycée ce qui permettra ainsi d'attester de sa présence.

Restant à votre entière disposition, je vous remercie de votre collaboration.

Le Proviseur
Yann CHARTIER

Remarques :

- **Les Portes Ouvertes se dérouleront le :**
Samedi 6 Mars 2021 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

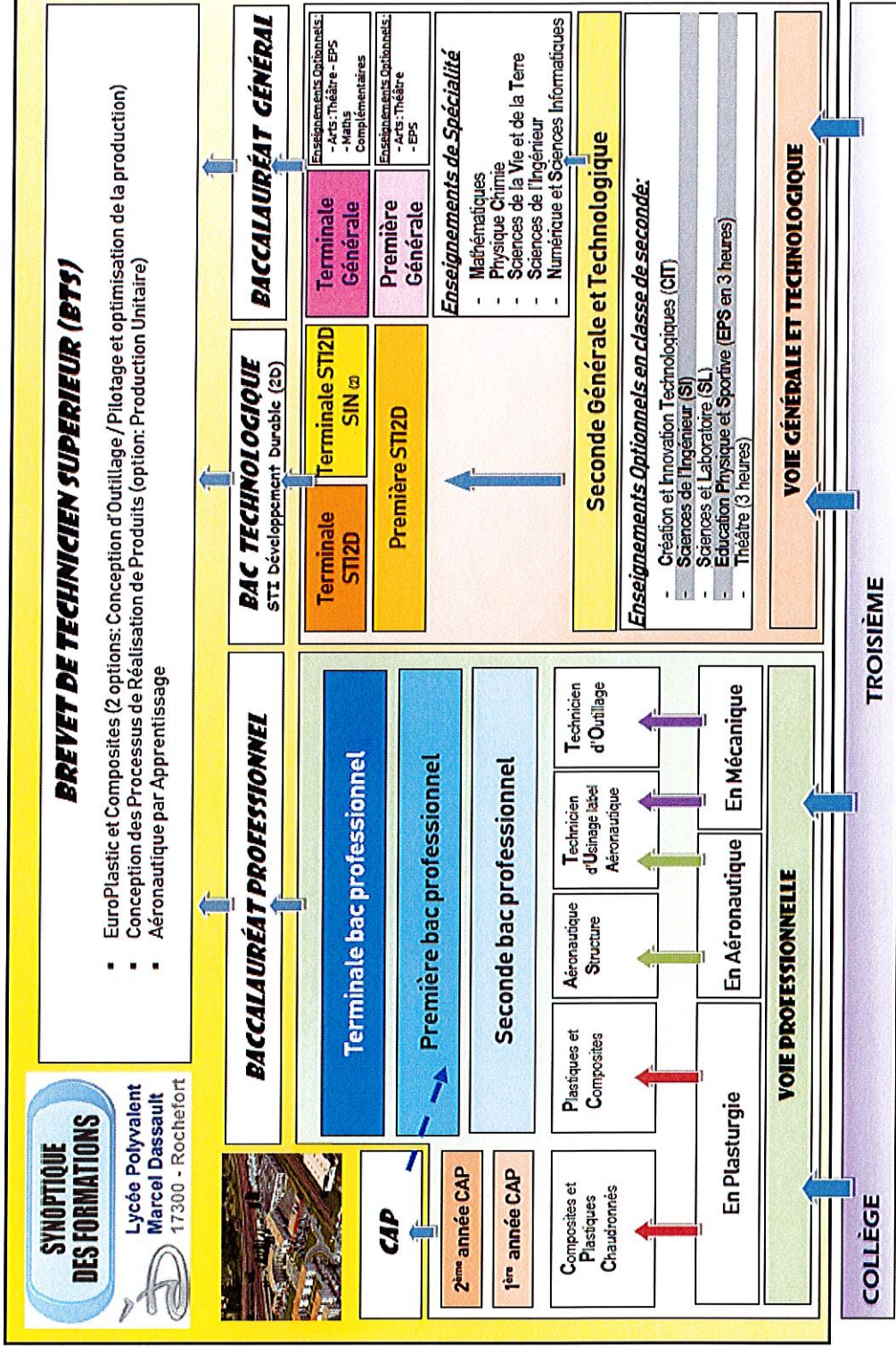
- **Il est très important que :**

les élèves et leurs familles intéressés par les formations du lycée ainsi que par les Enseignements optionnels de 2^{nde} GT – et notamment l'Enseignement optionnel EPS (essentiel !) - viennent à la journée Portes Ouvertes.

- **Vous pouvez consulter nos informations sur notre site internet à l'adresse**
www.lycee-marcel-dassault.fr

● Offre des formations

Synoptique de l'ensemble des formations proposées au lycée Marcel Dassault :



(1) STI 2D spécialité ITEC : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable spécialité Innovation Technologique et Eco-Conception
(2) STI 2D spécialité SIN : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable spécialité Systèmes d'Information et Numérique



Les Enseignements Optionnels en quelques mots :

	Intitulé	Horaire	Explications :
SI	Sciences de l'Ingénieur	1h30	A travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux, et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.
CIT	Création et Innovation Technologiques	1h30	Comprendre comment on conçoit un produit ou un système technique, faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable, tel est l'objectif de cet enseignement. Il permet aussi d'explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, plusieurs domaines techniques ainsi que les méthodes d'innovation.
SL	Sciences et Laboratoire	1h30	Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun d'entre eux peut être abordé au travers de méthodologies et d'outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc..)
EPS	Education Physique et Sportive	3h	- suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) ; - découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.
Théâtre		3h	Propose à l'élève d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Permet l'acquisition de vocabulaire d'analyse, essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement théâtral. L'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que la relation entre ce spectacle et les spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre. La représentation finale du spectacle de fin d'année à lieu sur la scène du prestigieux théâtre de la Coupe d'Or à Rochefort, en mai.

**CONVENTION DE MINI-STAGE DE DÉCOUVERTE
ORGANISÉ par le LYCEE MARCEL DASSAULT - ROCHEFORT-SUR-MER
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

La présente convention règle les rapports résultant de la concertation entre :

- Le Lycée Polyvalent Marcel Dassault de Rochefort (17) représenté par Monsieur Yann CHARTIER
- Et l'établissement Représenté par
- Sis à
- Concernant le stage effectué par
- domicilié(e).....
- élève de la classe de régime : Ext, D-P, Int.
- qui aura lieu le de à.....
- dans la section avec

Article 1^{er} :

Le mini-stage a pour objectif la découverte des formations proposées au sein du Lycée Marcel Dassault de Rochefort sur Mer afin que chaque élève, motivé pour y participer, soit à même de construire son projet d'orientation, à partir des informations recueillies.

Article 2 :

Durant leur présence dans l'établissement les élèves sont soumis aux règles en vigueur au lycée, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie.

Article 3 :

L'élève en stage demeure rattaché à son établissement d'origine qui contractera une assurance spéciale. Les responsables légaux de l'élève ont souscrit une assurance couvrant les risques liés à leur responsabilité civile. En cas d'accident survenant à l'élève, le Proviseur du Lycée Marcel Dassault s'engage à prévenir immédiatement le responsable de l'établissement d'origine.

Article 4 :

Les responsables des deux établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention. En cas d'incident ou d'accident, le proviseur du Lycée Marcel Dassault informera l'établissement d'origine et prendra toutes les dispositions nécessaires.

A Rochefort le

A le

Pour le lycée d'accueil

Pour l'établissement d'origine

Yann CHARTIER

Pris connaissance à le

Lu et Approuvé

Lu et Approuvé

Les parents de l'élève

L'élève

**Portes Ouvertes le samedi 6 mars 2021 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
www.lycee-marcel-dassault.fr**